

VOTE : MODE D'EMPLOI

**Consultation nationale, consultation départementale :
1 seule période de vote du 20 septembre au 11 octobre 2019**

Comment voter ?

Pour le vote national, cette année ce sont les Syndicats nationaux qui l'organisent, ils ont informé les syndiqué-e-s des procédures.

Pour le vote départemental, attention, 2 cas de figures :

Les syndiqué-es du SNES : Vote dans l'établissement

Le vote est organisé sous la responsabilité des S1 (collecte et dépouillement des 2 votes, national et départemental), vous ne trouverez pas dans cet envoi de matériel de vote

Les syndiqué-es des autres syndicats : Vote par correspondance, à l'aide de l'enveloppe T encartée dans ce bulletin, le vote étant inséré dans la petite enveloppe verte

Ce bulletin comporte le rapport d'activité départemental ainsi que les positions des courants de pensée qui ont choisi de s'exprimer et les textes d'orientation de chaque tendance, accompagnés d'une liste de candidat-e-s.

Cela doit vous permettre d'avoir les éléments nécessaires pour vous prononcer.

Le congrès départemental

Il se tiendra les **lundi 18 et mardi 19 novembre** 2019.

Il devra élaborer des mandats que les représentant-e-s du 93 au congrès national seront en charge de défendre.

Pour cela des **commissions préparatoires** se tiendront les **vendredi 8 novembre en après-midi et jeudi 14 novembre en soirée** sur les thèmes retenus nationalement.

Ces commissions sont ouvertes à tous-tes les syndiqué-es, venez-y nombreux-es

Edito

Comme tous les trois ans, la FSU va tenir congrès. Le congrès national de décembre est préparé par des congrès départementaux ; celui de Seine Saint Denis se tiendra les 18 et 19 novembre 2019 à la Bourse départementale du travail de Bobigny. Un congrès, pour une organisation comme la nôtre se doit d'être un temps fort dans la vie démocratique.

Nous devons tous et toutes avoir conscience de l'importance du mouvement syndical dans cette période d'instabilité politique.

Nous devons faire le constat de l'incapacité des gouvernants, sous l'emprise du monde de la finance, à trouver des solutions pour les conditions de travail des salariés, à trouver des solutions pour l'amélioration des services publics, à trouver des solutions pour les pensions des retraités, à trouver des solutions pour l'avenir de nos enfants. Pourtant des richesses dans ce pays, il y en a, et en premier lieu, les salariés d'hier et d'aujourd'hui, qui ont toujours été porteurs de transformation sociale.

Après six mois d'indisponibilité suite à un accident, je reviens parmi vous avec la reconnaissance due à tous les militants qui ont mené la lutte du printemps dernier. Immobilisé et contraint au repos, j'ai observé vos initiatives, vos mobilisations, vos grèves et manifestations avec la ferme conviction qu'il nous faut poursuivre la mise en cohérence des initiatives locales et nationales.

En cette rentrée scolaire, nul doute qu'il sera une nouvelle fois nécessaire de se battre pour ne pas laisser la voie à une réforme des retraites qui n'aura vocation qu'à abaisser le niveau des pensions en utilisant le subterfuge d'un système à point qui individualisant les situations accentuera la mise en concurrence entre les salariés. Nous savons tous que cette mise en concurrence sera une belle aubaine pour les employeurs qui bénéficieront d'un nouveau levier pour augmenter leurs exigences et faire courir davantage leurs employés.

Les salarié-es ne peuvent pas rester spectateurs et regarder sans rien dire l'addition sans fin du nombre de plans sociaux, de restructurations, de délocalisation et de licenciements. Aujourd'hui l'action du gouvernement est destructrice pour le monde du travail, et nous pouvons penser que notre protection sociale est en danger.

Notre responsabilité est engagée, nous devons convaincre que d'autres choix économiques que celui de l'austérité sont possibles. Nous devons militer pour un autre partage des richesses pour des services publics et des fonctions publiques rénovés et renforcés au service de tous et toutes.

L'un des enjeux de ce congrès sera de réfléchir à la stratégie et à la conception du syndicalisme que nous voulons, porteur d'exigences, de transformation sociale et de lutte contre les inégalités.

Nous comptons sur vous.

*Didier BROCH,
Secrétaire Général de la FSU 93.*



Rapport d'activité de la FSU93 (2016 - 2019)

Lutter dans un contexte politique défavorable aux salarié-es

Depuis notre dernier congrès, la société dans laquelle nous évoluons voit perdurer une crise importante. Prenant naissance dans la crise économique et financière de 2008, celle-ci est aggravée par les politiques libérales à l'œuvre avec des conséquences sociales, économiques, politiques et écologiques indéniables.

Cette crise mondiale est venue renforcer les conflits sur la scène internationale et les oppositions entre populations. Les guerres, la misère, les inégalités, le changement climatique et la remise en cause de droits démocratiques ont des conséquences dramatiques pour les populations civiles et poussent des millions de personnes à fuir la situation de leur pays. Des réfugié-es, des migrant-es ont dû fuir leur pays, au péril de leur vie, et se sont ensuite trouvé-es dans des conditions de vie et d'accueil indignes et inhumaines notamment dans les pays européens. Dans notre département, la FSU a dû rappeler régulièrement à l'Etat ses missions en particulier concernant la scolarisation des enfants, mais aussi insister sur le devoir de protection des mineurs isolés. La situation européenne est néanmoins préoccupante notamment en raison de la montée de l'extrême droite qui s'appuie sur les inégalités sociales pour amplifier son assise, masquant ainsi ses véritables aspirations. Pour nous, c'est dans un autre projet d'Europe démocratique et sociale au service des besoins sociaux économiques et écologiques que se situe une réponse. Nous ne cessons de militer dans ce sens et réaffirmons sans relâche ces positions dans nos instances internes comme lors des commissions institutionnelles où nous siégeons.

Tous les pays sont confrontés aux conséquences des mêmes logiques de politique libérale : d'un côté une population de plus en plus en difficulté, de l'autre ceux qui accumulent de plus en plus de richesses. Malgré la mise en lumière de ce système au travers des scandales des luxleaks, Panama Papers et bien d'autres, cette logique perdure au détriment des populations.

En Seine-Saint-Denis, nous sommes touchés de plein fouet par les conséquences de la crise économique et sociale de 2008 dont les répercussions sont encore présentes aujourd'hui au niveau économique, social, culturel, politique, climatique et environnemental.



Dans ce département où la pauvreté est visible au quotidien, il est encore plus qu'ailleurs insupportable de faire le constat que dans notre pays, 8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (dont plus d'un million de retraité-es et plus de 3 millions d'enfants dont 30000 sans domicile et 9000 dans des bidonvilles) alors que 10 % des plus riches bénéficient de 46 % de gains fiscaux. Dans le même temps, le gouvernement exigeait toujours plus de concessions aux salarié-es et retraité-es. Cette situation inadmissible, dans un pays qui a multiplié par deux ses richesses produites en vingt ans, a conduit la FSU 93 à participer à toutes les mobilisations pour dénoncer cette situation et revendiquer un changement de politique. Si la fin du quinquennat Hollande a permis d'obtenir des mesures permettant des améliorations (créations de postes notamment à l'Education Nationale, instauration du CPA, dégel du point d'indice et augmentation de 1,2 % et amélioration des rémunérations et des carrières avec le protocole PPCR pour un certain nombre d'agents), cette situation a très vite été balayée par l'orientation économique libérale et le CICE



. Pour donner davantage de marge de manœuvre aux entreprises, le gouvernement Valls transmet dès février 2016 un projet de loi annoncé depuis plusieurs mois par le rapport Combrexelle, la loi travail. Dès son annonce par la ministre du travail déclarant que ce projet a pour objectif d'«améliorer la compétitivité des entreprises, développer et préserver l'emploi, réduire la précarité du travail et améliorer les droits des salariés », la FSU 93 dénonce la manipulation gouvernementale visant à « simplifier et assouplir » le droit du travail qui en réalité n'a vocation qu'à réduire les droits et protections des salarié-es.

Ce projet réactionnaire n'est pas négociable !



De mars 2016 aux élections présidentielles de 2017, nous ne cesserons de nous positionner contre cette loi entrée en vigueur en janvier 2017. Les premiers mois sont marqués par d'importantes manifestations à partir du 9 mars pour enchaîner quatorze dates jusqu'à l'automne avec des journées de mobilisation rassemblant 1,2 millions de personnes.

Au cours de cette période de fortes mobilisations, le mouvement « Nuit Debout » s'installe sur la place de la République à Paris et assure une présence permanente alternant temps de repos et de débats. Nombre de militants de la FSU 93 ont participé à ces débats et poursuivi leur réflexion dans nos instances. C'est par l'utilisation de la force et des tractopelles que les militant-es seront délogé-es ce que nous dénoncerons immédiatement par voie de presse.

Nouveau scandale au mois de mai 2016, avec l'utilisation du 49-3 par le gouvernement Valls qui s'affranchit du vote de l'assemblée nationale pour passer en force son texte et qui dans la foulée déclarera l'Etat d'urgence pour mettre à mal les mobilisations en cours. Notre opposition à cet état d'exception est immédiat, il met en exergue la volonté gouvernementale de voir disparaître les manifestations, il met en cause nos droits fondamentaux de liberté d'action et d'opposition à la régression sociale. Malgré les contraintes et les messages médiatiques de démobilisation des salarié-es, nous poursuivons nos appels à manifester et imposerons notre détermination comme cela a été le cas le 23 juin même si nous avons été contraints à admettre un parcours limité avec une fouille systématique des manifestants.

Malgré la promulgation de la loi en août 2016, l'inter-syndicale poursuit les mobilisations voyant poindre des accords internationaux de libre-échange qui ne feront que conforter les politiques libérales et de dégradation des droits des travailleurs. Le climat de tension et l'Etat d'urgence permettent à l'Etat de réprimer les acteurs du mouvement social et de justifier la répression lors des manifestations.

Poursuivre les mobilisations pendant la campagne présidentielle

Les mobilisations sous diverses formes se poursuivront y compris à l'approche de la campagne présidentielle où la question de l'abrogation de la loi travail sera clairement posée aux candidats. Le candidat Emmanuel Macron devenu président de la République avait annoncé son opposition à cette demande et inscrit dans son programme une seconde phase de libéralisation avec la promulgation par ordonnance de la « loi travail 2 ».

Immédiatement après l'élection présidentielle, la FSU 93 rappelle ses positions et propositions dans un « manifeste pour les services publics en Seine-Saint-Denis » qui sera transmis aux candidats aux législatives sur le département. Cette intervention dans la campagne politique nous conduit par des actions de terrain, de tractage et d'intervention publique à rappeler la volonté de transformation sociale que nous portons dans l'intérêt des travailleurs et à alerter sur les programmes de destruction du monde du travail que mettra en œuvre Macron s'il obtient une majorité. S'il nous est impossible de mesurer notre influence dans ce moment politique, nous pouvons néanmoins constater que le département de Seine-Saint-Denis résiste à la vague Macron.

Dés le 12 septembre 2017, de nouvelles mobilisations sont mises en place en opposition à cette deuxième phase de la loi travail qui se profile. En provocation au monde syndical, au lendemain de la manifestation du 21 septembre, Emmanuel Macron méprisant les principes démocratiques signe les ordonnances devant les caméras de télévision. Cette mascarade médiatico-politique ne nous empêchera pas de nous mobiliser jusqu'au mois de novembre aucun texte ne paraissant au journal officiel avant le 31 décembre.

Le « nouveau monde » d'Emmanuel Macron se définit par un pur projet libéral éloigné des valeurs d'égalité, de justice ne répondant pas aux préoccupations sociales et environnementales. Sous couvert de discours modernistes, des reculs sociaux majeurs se profilent faisant toujours la part belle aux plus fortunés. Les inquiétudes et les mécontentements ne font que grandir. Les mobilisations sont nombreuses (SNCF, Air France, Fonction publique, Retraité-es...). Tous ces mouvements ont en commun la nécessité de préserver et de conforter notre modèle social fondé sur des valeurs et principes notamment ceux d'égalité et de solidarité.

Si les élections de 2017 ont révélé une distance entre les citoyen-nes et les partis politiques, ces transformations profondes ne sont pas sans incidence sur le mouvement syndical. Elles montrent une société française divisée, fracturée, en perte de repères et démontrent combien les fortes inégalités et les injustices sociales pèsent. Tout au long de l'année 2018, la FSU 93 a poursuivi son action pour faire entendre les revendications des fonctionnaires et l'urgence d'une revalorisation salariale. Cette lutte pour le pouvoir d'achats'est retrouvée dans la contestation issue de l'augmentation des taxes, le mouvement des Gilets Jaunes.

Ce mouvement a contribué à faire émerger des revendications sur le pouvoir d'achat et les salaires, le niveau de vie des retraité-es, la nécessité de services publics en lien avec la question de l'aménagement du territoire. Sa complémentarité avec les mobilisations syndicales a permis de mettre en évidence le malaise social de notre pays. Nous considérons que cette situation sociale résulte à la fois des conséquences de la crise de 2008 et des politiques libérales menées depuis des décennies (ISF, Flat Tax, Exit Tax, doublement du CICE...) qui bénéficient clairement aux plus riches, provoquent inégalités, injustices mais aussi un déclassement des classes dites moyennes.



Charge policière dans le cortège syndical du 1er mai
L'Humanité.fr - 3 mai 2019

Des violences policières pour démobiliser les citoyens

Dans de trop nombreuses mobilisations, il a été question de violences et de violences policières.

Dès les mobilisations contre le projet de « loi Travail », la FSU 93 et la FSU, ont dénoncé ces violences et demandé que soient menées des enquêtes. Régulièrement des citoyen-nes ont témoigné de comportements disproportionnés et illégitimes des forces de l'ordre. La liste des blessé-es par certaines armes, dont les séquelles seront irréversibles pour certain-es, n'a cessé de s'allonger. Et des militant-es de la FSU en ont été trop souvent la cible.

La FSU93 leur a apporté tout son soutien. Nous avons régulièrement communiqué sur cette question par l'intermédiaire de notre Twitter et avons adressé à la presse des communiqués pour dénoncer ces situations scandaleuses. Le gouvernement a la responsabilité de ces actes et il est de son devoir de trouver les solutions sociales qui permettront la désescalade de la violence. Au niveau national comme départemental, nous avons demandé l'abandon des armes, LBD, grenades de désencerclement, grenades GLI F4 et des fusils multi-coups dont l'usage a conduit à de nombreuses mutilations.

Nous avons dénoncé également tout exercice arbitraire du pouvoir à l'encontre des manifestant-es en particulier les arrestations dites « préventives » et demandé l'arrêt des poursuites injustifiées.

La FSU93 soutient la demande de la FSU concernant l'effacement des peines prononcées à l'exclusion de tout acte de violence ou de dégradation et de toute conduite ou propos sexiste, homophobe, raciste ou antisémite.



Jean Claude Saget

A la FSU93, nous avons souvent appelé à la convergence des luttes pour mettre en évidence le malaise social. Nous pensons que les batailles légitimes mais isolées ne permettront pas de mettre en cause le projet libéral des gouvernements en place.

Le mouvement syndical a la responsabilité de contribuer à ce que cette séquence politique se traduise par un renforcement de la démocratie et par un changement d'orientations politiques tournant le dos aux politiques libérales.

Des élections professionnelles où la FSU maintient sa position dans le 93

L'année 2018 a également été un rendez-vous militant important avec les élections professionnelles de la Fonction publique. Cette période, en parallèle de la mobilisation des Gilets Jaunes a aussi été une réponse à l'offensive de marginalisation des corps intermédiaires menée par le gouvernement.

Dans notre département, la FSU 93 a maintenu sa représentation et reste un interlocuteur important pour les institutions départementales. La FSU avait lancé la campagne «Engagé-es au quotidien !», exprimant la proximité des représentant-es du personnel avec les agent-es. Nous partageons sans réserve cette option pensant que notre rôle ne peut avoir de sens que dans sa quotidienneté avec nos collègues. L'engagement de toutes et tous les militant-e-s dans cette campagne et dans un travail de proximité avec les personnels est à saluer. Au niveau national, dans un contexte de baisse globale de la participation, la FSU est une des seules organisations syndicales qui a progressé en voix y compris à la FPT ou le nombre de votants diminue. Cette progression est déterminante dans le gain du troisième siège au Conseil Commun de la Fonction publique. À la Fonction publique d'État, elle réduit l'écart avec FO et reste représentative dans tous les ministères où elle l'était. À la Fonction publique Territoriale, elle confirme sa représentativité là où elle était présente et obtient de bons résultats dans de nouvelles implantations. Elle n'est plus qu'à quelques centaines de voix de la représentativité au niveau de la FPT. Au niveau départemental, si le maintien de la représentativité est avéré, la progression dans la FPT est importante notamment au conseil départemental.

Nous nous sommes félicités de ces résultats qui valident un projet syndical de transformation sociale alliant propositions, action et négociation. C'est la marque d'une confiance encore plus grande de la part des agent-es à les représenter, à intervenir et à agir avec eux.



Ce point de d'appui nous engage à poursuivre nos actions et à continuer à jouer notre rôle dans le mouvement social dans un contexte difficile. Nous ne pouvons pas nous satisfaire du faible taux de votant dont il faut analyser les raisons aussi bien dans les conditions de vote que dans le rapport au syndicalisme.



En 2019, les attaques gouvernementales contre la Fonction Publique et contre l'Ecole sont importantes. Le gouvernement Macron met en place son projet libéral et impose un changement de société qui se traduit par la réforme du lycée, la loi Blanquer, la transformation de la Fonction Publique et la réforme des retraites qui sera présentée en septembre. L'aveuglement du gouvernement et sa surdité aux mobilisations appellent à une nouvelle amplification de la mobilisation syndicale à l'automne pour que notre système social ne soit pas mis à mal

Nos actions pour la Fonction publique et les services publics :

Durant tout ce mandat, la FSU 93 a continué de porter l'idée que la Fonction publique et les services publics sont essentiels pour la société. Dans notre manifeste pour la fonction publique en Seine-Saint-Denis, nous avons rappelé que la Fonction publique est un élément structurant de la société qui permet d'assurer l'intérêt général et de contribuer à la cohésion sociale. Nous œuvrons pour l'amélioration et le renforcement de services publics porteurs d'égalité et de justice sociale, portant avec force la nécessité d'un aménagement cohérent du territoire qui réponde aux besoins fondamentaux de la population et des usager-es et qui permette l'accès de toutes et tous à des services publics de qualité.

Nous sommes convaincus du rôle essentiel que joue aujourd'hui la Fonction publique comme de celui qu'elle sera amenée à jouer tout au cours du XXI^e siècle.



Nous ne cessons de rappeler dans chaque instance, au regard des spécificités départementales de la Seine-Saint-Denis que les services publics sont essentiels au fonctionnement de notre département où les besoins de la population sont importants. Plutôt que de procéder à un examen précis de la situation pour leur développement, le gouvernement mis en place par le président Macron a très vite révélé la nature de sa politique au service d'une idéologie libérale parlant des services publics comme un coût et du Statut général des fonctionnaires comme un frein.

Il a fait des choix politiques et budgétaires, dirigés par le dogme de la baisse de la dépense publique, incompatibles avec l'amélioration et le développement de services publics.

Sans concertation et dans le déni de la représentation syndicale, dans le cadre de l'opération Action publique 2022, le gouvernement a décidé, le 9 avril 2018, d'un document d'orientation Refondation du contrat social avec agents publics. Il a lancé quatre chantiers au cours desquels la FSU a affirmé, comme l'ensemble des organisations syndicales, ses désaccords sur les axes de ce document : recours accru au contrat, création d'une instance unique de dialogue social comme dans le privé signifiant la fin des CHSCT et des compétences des CAP, rémunération au mérite, possibilité d'externalisations...

La FSU n'a eu de cesse de faire des propositions alternatives pour améliorer les droits des agent-es et pour conforter le rôle des services et missions de la Fonction publique. Le gouvernement n'en n'a pas tenu compte comme le prouve la loi de transformation de la Fonction publique élaborée dans le droit fil de ce document d'orientation. Contre l'avis des organisations syndicales, qui ont d'ailleurs toutes voté contre le projet de loi lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 15 février 2019 il a décidé de

passer en force et de présenter son projet au Parlement. Nous avons dénoncé avec force cette loi de destruction de la Fonction publique et vous avons régulièrement informé par l'intermédiaire de nos publications départementales ou nationales. La FSU 93 porté régulièrement auprès de la FSU la nécessité de construire des actions porter notre projet et notre opposition au démentiellement. En Seine-Saint-Denis, nous avons depuis janvier 2017 participé à la mise en place d'un collectif départemental de défense des services publics qui regroupe syndicats et associations d'utilisateurs et avons mis en place en juin 2018 et juin 2019 des mobilisations sur le parvis de la préfecture pour rappeler nos oppositions et nos propositions. Ce collectif n'a pas pu faire aboutir à ce jour les assises départementales dont il est question dans ses échanges, mais nous continuons à soutenir la nécessité d'une initiative intersyndicale de débat pour l'avenir des services publics dans notre département.

A ce jour, il nous faut constater que la construction de journées d'action ne permet pas faire reculer le gouvernement. En Seine-Saint-Denis, nous avons régulièrement interpellé nos parlementaires qui pour la plupart, s'appuyant sur le rapport parlementaire sur les Services Publics en Seine-Saint-Denis, partagent nos analyses. Néanmoins, cela ne suffit pas à faire entendre nos revendications et nous poursuivons sans relâche notre bataille contre les mesures régressives dégradant les conditions de travail des agent-es marquant un manque de reconnaissance de leur rôle et de leur engagement professionnel : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement du jour de carence (alors que la FSU avait obtenu son abrogation en 2014), remise en cause de PPCR, CSG mal compensée, perspective de 120 000 suppressions d'emplois, ouverture de possibilités d'externalisations... Une exception cependant : dans le 1^{er} degré, l'alternance d'actions locales et de grèves et manifestations nationales, la construction de la lutte avec les parents d'élèves, le relai auprès de certains élu-es, a permis une victoire et un recul de Blanquer (le 1^{er} depuis 2 ans) : les EPSF ont été retirés de la Loi de la « confiance » ! Même si cette organisation du système éducatif reviendra sans doute « par la petite porte », cette victoire est appréciable, et les modalités d'actions qui l'ont permise méritent d'être examinées avec attention.



Si la FSU a obtenu un nouveau protocole en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en décembre 2018, cette importante avancée est malheureusement loin d'être suffisante pour faire oublier la problématique salariale de la Fonction Publique. Les rendez-vous salariaux au niveau national n'ont pas abouti au dégel et à une revalorisation du point d'indice.



Jean Claude Saget

Le recul de l'engagement de L'Etat dans le financement des collectivités accentue les attaques récurrentes contre la Fonction Publique Territoriale qui ne peuvent plus rendre le service nécessaire à la population. Cette situation aurait sans doute été aggravée si le projet de restructuration territoriale de la banlieue parisienne avait abouti. La disparition des départements de la petite couronne aurait immédiatement impliqué une remise en cause de la gestion des services publics. Avec la FSU Ile de France, nous avons exprimé notre opposition à un tel projet dès sa parution et participé à des actions de soutien avec les départements pour la prise reconnaissance de nos particularités.

Ce nouveau projet s'inscrivait dans un contexte de « *cure budgétaire* » où les agent-es servent de variable d'ajustement et les 70 000 suppressions de poste programmées résonnent comme un véritable plan social. Dernièrement, le projet de loi dit de « *transformation de la Fonction publique* » aggrave la situation des agent-es comme par exemple le recours facilité au contrat favorisant des recrutements orientés ou la remise en cause des accords locaux sur le temps de travail.

Nous restons extrêmement vigilants à cette question qui pourrait ressurgir dans les années à venir en échos à une réduction du nombre de fonctionnaires.

Notre engagement dans la lutte contre la précarité et le chômage, pour la défense des chômeurs et pour faire de l'emploi un droit effectif suppose un accompagnement réel des demandeur-es d'emploi ainsi que la conquête de nouveaux droits sociaux. A Pôle emploi, les suppressions d'emplois contribuent à

dégrader le service rendu aux demandeurs d'emploi et aux employeurs alors que le nombre de demandeurs d'emploi persiste chez les seniors et les jeunes peu qualifiés. Les personnels qui ont en charge les demandeurs d'emplois et les questions d'emploi souffrent également des restructurations des fonctions de développement économique dans les DIRECCTE, des suppressions de postes, de la remise en cause de l'indépendance fonctionnelle de l'inspection du travail, au mépris des conventions de l'OIT.

Dans le département, les interactions entre les militants du SNU Pôle Emploi et les militants des syndicats enseignants nous ont permis de mettre l'Etat face à ses incohérences et à lui faire prendre l'engagement du règlement de situations individuelles où il ne respectait pas le droit. Ces demandes auprès des services de l'Education Nationale, dans le traitement des contrats précaires (CAE, CUI, ...) nécessitent régulièrement une intervention fédérale en direction de la préfecture de Seine-Saint-Denis pour mettre autour de la table l'ensemble des services concernés.

Ces questions relevant principalement du retour à l'emploi ne sont pas dissociables de celles des politiques d'éducation et de formation. Nous portons la nécessité d'un droit effectif à l'emploi et d'un socle de services d'orientation, de formation professionnelle et d'accompagnement à la hauteur des enjeux.

Avec les syndicats départementaux, la FSU 93 a défendu son projet éducatif. Si l'École permet d'élever le niveau de connaissance et de qualification, la corrélation entre inégalités sociales et inégalités scolaires reste forte et la démocratisation de la réussite scolaire stagne. Les jeunes des milieux populaires sont les premiers à souffrir de ces inégalités. Lutter contre elles est donc le premier défi à relever aujourd'hui.



Jean Claude Saget

Des moyens pour l'Éducation

Transformer le système éducatif nécessite de créer des postes en nombre suffisant pour limiter les effectifs par classe, pour assurer les remplacements, pour mettre en œuvre de nouvelles mesures pédagogiques pour mieux accompagner les élèves en difficulté, pour améliorer la situation de l'Éducation prioritaire notamment en prenant mieux en compte la réalité des écoles, des collèges et des lycées qui en relèvent.

Ces dernières années ont été marquées par nombre de réformes contraires au projet éducatif que nous portons et souvent faites dans l'urgence et sans concertation: réforme du collège en 2016 (suppressions d'options d'enseignements ; obligation d'enseignements interdisciplinaires (EPI) installés au détriment des horaires disciplinaires ; création d'heures non affectées créant une concurrence entre enseignant-es, entre disciplines, réforme des contenus), de celle des lycées (orientation, Seconde PP en Terminale...) et du baccalauréat. Consciente de la nécessité de construire une école inclusive, la FSU a rappelé qu'il ne suffisait pas d'en affirmer le principe mais qu'il était nécessaire d'en réunir les conditions tant sur le plan des moyens d'accompagnement, du financement des structures et dispositifs adaptés aux besoins que sur celui de la formation des personnels.

Nous portons régulièrement auprès de la DSDEN nos exigences pour que soient amélioré la formation initiale et continue des personnels. Au conseil de l'ESPE, nos représentant-es dénoncent le manque de moyens et les dysfonctionnements des ESPÉ et demandé une mise à plat de la formation des enseignant-e-s. Elle a alerté sur les difficultés à recruter et dénoncé des dispositifs (EAP, alternance en M1) qui n'apportent aucune réponse et ne sont en aucun cas des pré-recrutements. Par ailleurs, la FSU s'opposera à ce que la formation des agent-es se réduise à un accompagnement des réformes, il n'est pas concevable que la formation, qui a pour but de renforcer la professionnalité des fonctionnaires, soit instrumentalisée par l'institution pour mécaniser les métiers, et mettre au pas les agents-es.

Depuis l'arrivée du ministre Jean Michel Blanquer, nous nous élevons contre une orientation éducative régressive marquée par de multiples injonctions minis-



Jean Claude Saget

rielles (guide des bonnes pratiques, méthodes de lecture, etc.). La baisse des effectifs par le dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ se fait aux dépens des autres niveaux d'enseignement et en supprimant en grande partie du dispositif Plus de maîtres que de classes, ce qui remet en cause les modalités de travail collectif mis en place par les collègues depuis plusieurs années. Nous dénonçons le retour d'évaluations nationales en CP, CE1, Sixième et Seconde qui ne sont pas conçues et mises en œuvre pour être des outils pour remédier à la difficulté des élèves.

La FSU a dénoncé le tournant autoritariste engagé par Jean-Michel Blanquer en rappelant son attachement aux équilibres entre droits et obligations garantis par le cadre législatif du statut. Dans un tel contexte, elle a rappelé que les stratégies managériales n'étaient en rien capables de porter les évolutions qualitatives nécessaires pour une école plus égalitaire. La loi Blanquer a suscité de fortes protestations parmi les personnels comme les parents, elle a donné lieu à une mobilisation déterminée au printemps dernier: la mise au pas des personnels et l'entrave à leur liberté d'expression, la création des deux pôles socialement marqués (EPLESF et, à l'opposé, des EPLEI), les modifications du statut de directeur-trice, l'expérimentation débridée, le cadeau fait aux privées au détriment du public (financement des maternelles avec l'obligation scolaire à 3 ans) ont donné lieu à un refus massif de la profession, très mobilisée.



Jean Claude Saget

Un besoin de protection sociale solidaire

Par l'intermédiaire de nos publications, nous avons régulièrement rappelé notre attachement au respect de notre protection sociale et en particulier notre attachement au Code des pensions et à la durée de cotisation mais aussi pour que soit corrigé les effets néfastes des dernières réformes. Le gouvernement actuel a décidé de faire évoluer le système des retraites en l'inscrivant dans une approche individuelle et non plus collective donc solidaire de la société. Un nouveau système basé sur un calcul par points et un compte unique identique pour le privé et le public.

Le Haut commissariat à la réforme des retraites minimise les conséquences d'un alignement des régimes de retraites particulièrement défavorable aux agent-es de la Fonction publique. Le montant de la pension dépendrait alors de la valeur du point et des périodes de salaire prises en compte pour chaque salarié. Si le gouvernement dit vouloir faire « plus simple » et « plus juste », nous affirmons que la proposition est un choix d'injustice. En



abandonnant le calcul de la pension sur les six derniers mois au profit d'un calcul sur l'ensemble d'une carrière, ce nouveau système serait particulièrement défavorable aux fonctionnaires pour qui les meilleurs salaires sont en fin de carrière. Sans compter qu'un tel système doit reposer sur une politique de revalorisation salariale constante. Or celle-ci est inexistante aujourd'hui. Et ce n'est pas l'intégration des primes dans ce calcul qui compensera les pertes occasionnées, particulièrement pour les catégories de personnels qui n'en bénéficient pas comme les enseignant-es. Les éléments de calcul du nouveau système pourraient de fait minorer le niveau des pensions rendant les 62 ans un âge purement théorique.

Dans notre département, la Section Fédérale des Retraités participe activement à la construction de l'intersyndicale des Neuf qui a appelé à de nombreuses mobilisations qui ont été une réelle réussite. Ces mobilisations permettent de maintenir la pression sur le gouvernement. Cela a contraint le gouvernement à de premières annonces qui vont dans le bon sens mais qui

demandent à être amplifiées (réindexation des pensions sur l'inflation, revalorisation minimaliste des pensions...). Ces mobilisations ont permis de mettre sur le devant de la scène les revendications des retraité-es : amélioration du pouvoir d'achat, nécessité d'une réelle revalorisation des pensions, abrogation des mesures fiscales qui ont de lourdes conséquences pour les retraités... mais aussi des revendications pour améliorer les conditions de vie comme le développement des services publics, une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie.

Poursuivre notre action et communiquer

Le contexte de ses trois dernières années a été marqué par une accélération des réformes entraînant parfois une difficulté à communiquer avec les moyens habituels pour notre fédération départementale. Le choix de ne pas supprimer de média a été pour nous une évidence, l'existant répondant à nombre de militant, mais étant également observé par les institutions qui observent nos positionnements par ce biais. Néanmoins, s'exprimer plus rapidement et diffuser en réaction à l'actualité devient primordial. Nous avons répondu à cela par la création du Twitter de la FSU93 (@93Fsu). Le premier bilan permet de mettre en évidence une visibilité de la FSU93 avec des posts vus plusieurs milliers de fois, mais il nous reste à davantage le faire connaître afin notamment que nos militants suivent nos réactions en direct. Cette complémentarité avec le site internet et le bulletin trimestriel ne doit pas nous faire perdre de vue que l'essentiel des échanges de notre fédération se fait au cœur de notre CDFD dont nous connaissons la difficulté pour les militants de se rendre disponibles. Nous rappelons notre attachement à cette instance qui se réunit entre chaque période de vacances, permettant de prendre les mandats qui orientent les actions prises par la FSU 93.

La FSU 93 poursuit son travail intersyndical avec les organisations présentes dans le département. Il nous semble primordial de porter les revendications des salariés et leur protection, comme cela a été le cas lors de la création du comité de soutien aux salariés d'Air France et de Good Year en 2016 et 2017, mais aussi de garantir le fonctionnement des organisations syndicales avec les mobilisations pour la défense des bourses locales du travail. Ces lieux dédiés sont régulièrement mis en cause, il n'est pas acceptable pour nous que ces lieux soient amenés à disparaître, nous resterons vigilants à leur maintien, comme nous le faisons à Bobigny, à St Ouen, et à Noisy le Grand.

Si les sujets sont multiples et qu'il est difficile de faire état de l'ensemble du travail effectué ses dernières années, il nous faut dans le même temps que la préparation du prochain congrès être extrêmement vigilants aux annonces qui seront faites par le gouvernement en ce début septembre 2019.

Pour la FSU 93, pas de doute, pas d'autre solution qu'être engagé-e au quotidien.

Unité & Action

Voter Oui au rapport d'activité de la FSU 93

Rédiger le rapport d'activité est avant tout l'occasion de faire le point sur les initiatives menées au cours des trois dernières années, mais aussi sur l'avancée des débats dans notre fédération et avec les autres organisations syndicales. Une nouvelle fois cette année dans une Europe en panne démocratique, les gouvernements choisissent la soumission à l'oligarchie financière européenne et imposent aux populations une stratégie néolibérale multipliant les réformes et soumettant les organisations syndicales à la réaction permanente.

A la FSU93, nous avons choisi de ne pas subir et de poursuivre notre lutte en étant force de propositions à travers la défense du « Plan de développement pour l'Ecole en Seine-Saint-Denis », partie intégrante de notre « Manifeste pour les services publics du XXIème siècle en Seine-Saint-Denis ». Ces projets réclament le respect du débat et de la démocratie locale autant que la programmation de l'implantation de services publics de proximité de qualité.

La diversité syndicale au sein de la FSU93, avec la présence de 22 syndicats affiliés sur le département, permettent le croisement des informations et des approches professionnelles. En croisant depuis plusieurs années, les revendications des personnels du second degré, des SEGPA, et des personnels des collectivités territoriales dans les collèges, nous dénonçons les carences des projets de collèges financés en Partenariat Public Privé, et nous militons pour un financement exceptionnel de l'Etat pour soutenir les collectivités territoriales dans une politique d'investissement public permettant la construction de lycées, collèges, écoles, CIO, gymnases, piscines et stade.

Par ce travail fédéral, nous évitons les écueils de positionnements qui pourraient porter préjudice à d'autres corps professionnels. Nous collaborons également en permanence avec la section des retraités qui nous permet de maîtriser notre histoire syndicale et une vigilance accrue sur l'évolution de nos métiers.

Cette construction interprofessionnelle et intergénérationnelle est un atout majeur de notre fonctionnement pour construire nos interventions, nos revendications et nos mobilisations.

Notre projet porté sans relâche tout au long du mandat : La lutte pour une société porteuse de plus de justice sociale.

La Seine-Saint-Denis a un rôle essentiel dans l'évolution de l'Île de France. Cette dynamique doit être menée en partenariat avec la population. C'est le sens de notre participation à la demande d'une commission parlementaire relative aux JO 2024. De tels projets ne peuvent

se mettre en place sans la participation de la population dans un cadre de choix démocratiques incluant la question du partage de l'emploi, de l'habitat, des richesses et de l'héritage.

A UA 93, nous considérons qu'il faut se battre sur le fond, conduire la réflexion et le débat, tout en étant efficace sur la défense des droits des salariés.

Les adeptes de la technocratie européenne tentent de dérouler un programme d'austérité que nous combattons. Ils font porter les efforts sur les salarié-es et appauvrissent les services publics. C'est à la fois injuste et inefficace.

Lors de chaque mobilisation interprofessionnelle, nous condamnons la pression exercée sur les pensions et les salaires.

- Dix ans de gel du point d'indice pour les fonctionnaires ;
- Baisse des salaires pour sauvegarder l'emploi dans le secteur privé ;
- Réformes successives qui réduisent les pensions des retraités.

De la même façon, nous condamnons la régression des conditions de travail

Dans la fonction publique, les plans de restructuration se poursuivent pour tenir le cap de la suppression de 120000 fonctionnaires et les créations de postes ne peuvent faire oublier le démantèlement des CAP et des CHSCT.

Dans l'éducation, les créations d'emplois restent largement insuffisantes. L'Etat tente en permanence de mettre en opposition des choix budgétaires pour le premier degré et le second degré où il n'octroie pas les moyens pour faire face à la hausse démographique. Le nombre d'élèves par classe poursuit sa progression, rendant d'autant plus difficiles les conditions d'apprentissage et plus lourdes les conditions de travail des personnels. Dans les autres secteurs, les réductions se poursuivent mettant les services en difficulté pour accomplir leurs missions.

Dans le rapport d'activité présenté, la FSU93 montre sa capacité à analyser la situation, mais aussi à construire des perspectives pour que nos collègues s'engagent avec nous dans des luttes portées d'espoir.

Par notre travail syndical nous démontrons que d'autres choix sont possibles. En défendant le service public, nous défendons notre bien commun, nous défendons les valeurs d'une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Force de propositions, d'action, d'intervention, nous vous invitons à poursuivre la construction collective en validant le travail déjà fait.

Votez OUI au rapport d'activité !

École Émancipée

Face aux attaques innombrables du gouvernement, nos tâches militantes sont nombreuses et les responsabilités de notre section départementale très importantes. Pourtant, celle-ci n'a pas été à la hauteur des enjeux ces dernières années.

Voici par exemple le bilan de l'organisation d'initiatives propres à la section départementale de la FSU 93 pour les dernières années précédant le congrès :

- aucun bureau départemental réuni lors de l'année scolaire 2018-19.
- seulement 2 CDFD (l'instance délibérative de la FSU 93) lors de l'année scolaire 2018-19.
- aucun stage organisé, exceptée la tenue des états généraux du travail social.

Absence de démocratie ?

Ainsi, cette organisation ne permet la mise en place d'aucun cadre de discussion collective ni d'espace d'échange. Les avis divergents ne peuvent pas être pris en compte et il n'existe pas d'espace pour une expression pluraliste des tendances dans la presse syndicale. Cette absence de démocratie pénalise notre activité syndicale quotidienne et affaiblit notre outil fédéral.

Les militant-es de l'École Émancipée font tout leur possible pour que des liens se tissent entre les organisations syndicales et les AG de lutte ou les collectifs auto-organisés en période de mouvement.

Et dans les luttes ?

La répétition des journées d'action nationales ne suffit pas à faire plier le gouvernement. Pour qu'il soit victorieux, un plan d'action doit aussi s'appuyer sur les luttes qui émanent du terrain.

La section départementale est trop souvent absente en tant que telle sur le terrain des luttes dans le département. Les informations ne circulent pas, les militant-es des tendances minoritaires sont informé-es au dernier moment des initiatives, sans pouvoir participer à la synthèse et à la prise de décision. Exemple récent, le secrétariat départemental a diffusé l'information concernant le rassemblement du 19 juin dernier pour les services publics en Seine-Saint-Denis la veille de cette initiative, alors que la signature de la FSU était déjà engagée depuis plusieurs jours. Ce fonctionnement n'est pas à même de rendre nos actions victorieuses.

Face aux cas de répression policière toujours plus nombreux, la section départementale doit réagir plus rapidement pour dénoncer les violences étatiques et venir en soutien aux personnes et aux militant-es qui en sont victimes.

Redynamisons la section départementale !

Redonner vie à la section départementale est urgent, nous en avons besoin pour faire du lien entre nos engagements respectifs.

Les militant-es de l'École Émancipée souhaitent insuffler un nouvel élan à la section départementale, en organisant des stages, des réunions, des moments conviviaux, des interventions sur les lieux de travail, en lien avec les autres organisations syndicales interprofessionnelles, les mouvements et collectifs qui se battent pour les mêmes objectifs.

Les résultats aux élections professionnelles de décembre 2018 sont à cette image : l'investissement des militant-es de l'ÉE a participé à la progression de la FSU 93.

Ensemble, construisons un syndicat plus fort, au service des luttes !

Parce que nous ne partageons pas l'analyse très positive du bilan que formule le secrétariat départemental, nous appelons à ne pas voter pour ce rapport d'activité.

Contact : eefsu93@gmail.com

Emancipation

Sanctionnons une activité de la FSU 93, qui n'est pas à la hauteur des attaques

La période couverte par le rapport d'activité (RA) de l'exécutif de la FSU 93, de janvier 2016 à cette rentrée, n'est qu'une suite de reculs syndicaux, de perte de syndiqué-es et de représentativité... Il ne s'agit pas simplement « d'une crise aggravée par les politiques gouvernementales » comme l'analyse les RA à plusieurs reprises, mais d'un continuum de l'agression néo libérale menée par les gouvernements Valls et Philippe. Le mouvement syndical n'a pas riposté efficacement, et n'a pas non plus pris en compte les évolutions de l'organisation des travailleurs -ses, des opprimé.es pour résister tout de même, Nuit debout, On bloque tout, Front social et Gilets jaunes. Ces formes d'organisation, même si elles ont eu des rapports très différents aux syndicats, auraient du questionner ces derniers sur la pertinence de leurs analyses, de leurs fonctionnements, de leurs formes d'action. Rien ne transparait d'une telle mise en question dans le RA. Il n'est pas trop tard pour la tenter, en cette rentrée qui fait suite et prélude certainement à des mobilisations fortes et atypiques.

Encore faudrait-il changer d'orientation. Emancipation propose dans son appel à voter une orientation alternative à celle de l'exécutif départemental, en prise sur les luttes actuelles dans lesquelles ses militan.es sont très actifs-ves, sur le fédéralisme, les revendications unifiantes et les stratégies de construction des rapports de force. Et c'est à partir de cette orientation mise en parallèle avec les points les plus criticables du RA, ci-dessous, que nous appelons à dire non au rapport d'activité

En premier lieu on ne peut que déplorer que l'exécutif de la FSU 93 n'ait pas soutenu l'Université d'été des enseignant.es et de l'éducation (UEE), alors que l'Emancipation l'a sollicitée à deux reprises. Même si la période des vacances complique le fonctionnement syndical il était tout de même possible de se porter au moins en soutien, comme l'ont fait toutes les sections départementales, académiques et nationales de tous les syndicats à l'exception de toutes les composantes (SN, SD, tendances) de la FSU hormis le SNES national, le SNESUP et l'Emancipation.

C'est d'autant moins compréhensible de la part de la section FSU du département qui a, en 1998, mené, et gagné, en lien avec l'intersyndicale départementale de l'époque, le grand mouvement auto-organisé pour le droit à l'éducation comparable par de nombreux aspects à la mobilisation de cette année (L'AG des établissements de Seine-Saint-Denis avait arraché à Allègre et Royal 3 000 postes et 43 ZEP supplémentaires... après plus de 2 mois de grève reconductible).

Et ce n'est pas tant une question de désorganisation liée aux vacances que d'orientation syndicale, puisque la FSU 93 n'a pas non plus soutenu les grèves reconductibles de cette année qui ont permis, là aussi en lien avec les intersyndicales, de faire ravalier sa morgue et son mépris à Blanquer lors des examens et du passage de sa loi de défiance au parlement.

Pour le rapport d'activité, ces reconductibles n'ont pas existé ! Pourtant il y est précisé « A ce jour, il faut constater que la construction de journées d'action ne permet pas de faire reculer le gouvernement. » et « qu'interpeller les parlementaires ne suffit pas à faire entendre nos revendications ». Ces prises de conscience non plus ne suffiront pas : Tant que la FSU gèrera toutes les couleuvres du « dialogue social » qui n'est que caution des diktats gouvernementaux et se refusera à construire ou au moins soutenir, dans les AG, dans la rue et au niveau du soutien financier les grèves dures et durables des personnels qui -on l'a vu- permettent de construire un rapport de force à la hauteur. La FSU qui se félicite en cette rentrée de la reprise du dialogue social alors que Blanquer a fait passer ce qu'il voulait devrait cesser d'urgence de prendre les déclarations d'amour pour des preuves d'amour.

Tant que les différentes catégories de personnels seront syndiquées dans des syndicats différents, avec le résultat déplorable pour la mobilisation cette année : le SNUipp et derrière la FSU se sont désengagés au premier recul de Blanquer, alors les PE étaient en grève reconductible dans plusieurs départements (75, 44...) que c'était le moment de rester uni.es et mobilisé.es avec le second degré pour gagner plus largement et éviter que ce gain partiel du premier degré ne soit, comme c'est le cas, rapidement remis en cause.

Une bonne partie du RA porte sur l'aspect financier, soulignant la lourde perte de Pouvoir d'achat particulièrement pour les PE il faut dire que si la FSU 93 n'avait pas soutenu le vote du protocole perdant perdant PPCR, il lui aurait été plus facile de se battre de façon crédible pour une augmentation substantielle du point d'indice en lieu et place des entre 16 et 35 € bruts d'aumône PPCR retardée pendant 2 ans et présentée comme l'effort annoncé en vue des négociations sur les retraites des enseignantEs, particulièrement du premier degré

Enfin dans le RA il n'y a rien sur la précarité alors que 500 contractuels sont licenciés sur l'académie, pas plus que sur les pédagogies émancipatrices, au moment où le premier ministre déclare sans honte que l'élitisme n'est pas un gros mot.

UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Le gouvernement Macron continue à mettre en œuvre ses contre-réformes dans tous les domaines.

Face à cette politique totalement réactionnaire, nous partageons le point de vue exprimé à la p.4 du rapport d'activité selon lequel « la construction de journées d'action ne permet pas de faire reculer le gouvernement. »

Nous l'avons effectivement constaté à maintes reprises, notamment sous le gouvernement Hollande qui a maintenu la loi travail en dépit des 14 journées d'actions. La seule issue réside dans la mobilisation dans l'unité jusqu'au retrait de ces contre-réformes.

Nous tenons à souligner l'importance de l'appel du SNES Créteil aux rassemblements au rectorat pour l'abrogation de la réforme du lycée, de la réforme du bac et de Parcoursup, en particulier en décembre 2018 et en janvier 2019.

Le SNES Académique a été partie prenante du mouvement venu des assemblées générales qui a réuni des dizaines d'établissements.

C'est la construction d'un tel mouvement qu'il faut poursuivre, à partir des Assemblées Générales et des délégués d'établissements sur les revendications précises décidées par les enseignants (en l'occurrence sur ce sujet l'abrogation des réformes du lycée et du bac, et de Parcoursup).

Depuis des mois, le gouvernement Macron prépare sa contre-réforme des retraites pour imposer un régime universel par points, substituant un système d'individualisation de la retraite aux droits collectifs fondés sur la solidarité inter-générationnelle.

Ce nouveau régime de retraite constitue bien « un choix d'injustice » (p.7 du rapport d'activité).

Il va à l'encontre du code des pensions et de la durée de cotisation auxquels nous sommes attachés, comme il est précisé à juste titre à la p.6 du rapport.

Le maintien du code des pensions représente en effet une revendication centrale.

La seule conclusion à tirer de cette analyse pertinente, c'est qu'il faut le retrait de ce projet de réforme qui bouleverse entièrement cet acquis fondamental que constitue notre système de retraite, dont le code des pensions.

Il est donc pour le moins surprenant que cette conclusion ne figure pas dans la partie du rapport (p.7) consacrée à cette question.

Unité & Action 93

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, imposer notre représentativité :

Le contexte politique confirme notre choix de poursuivre la lutte contre la casse programmée des services publics. Les gouvernements cautionnent systématiquement les injonctions de l'oligarchie financière européenne. Les attaques se multiplient par la transformation de la fonction publique, la loi Blanquer, la réforme des retraites, les remises en cause du code du travail, du statut de la Fonction Publique, du code des pensions et de la sécurité sociale, les atteintes au caractère national de l'École, tout comme les cadeaux au MEDEF et à la finance : Pacte de responsabilité, CICE...

Construire les rapports de forces favorables aux salariés afin de peser dans le dialogue social, dans les comités techniques, dans les commissions paritaires : avec Unité et Action 93, nous faisons le choix d'un syndicalisme qui pose la question de la répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux. Rien ne se gagnera sans l'action des salariés, c'est le sens des luttes que nous proposerons. Sur le terrain des conditions de travail des fonctionnaires, de leur pouvoir d'achat, UA 93 continuera de s'inscrire dans les processus unitaires d'action et de les impulser au niveau départemental et régional.

Se battre pour des services publics de qualité au service des territoires et des usagers

En Seine Saint Denis, le service public est un facteur de cohésion sociale, il est garant de l'égalité entre tous les citoyens et de leur qualité de vie. Les violentes attaques nationales, contre les missions et emplois publics, ont vocation à créer de nouveaux secteurs ouverts à la concurrence. A Unité et Action nous combattons toutes les formes de marchandisation des services publics, comme nous le faisons concernant l'École, pour laquelle nous dénonçons régulièrement le manque de création des postes de personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, enseignants, qui conduit à la détérioration des conditions d'apprentissage et réoriente de fait les plus aisés vers des structures privées.

Nous nous mobilisons auprès des salariés du privé, car la même logique de mise en concurrence conduit à l'extinction des emplois industriels et à une désertification de certains territoires sur le département créant les conditions de la marchandisation des sols.

Les Opérations d'Intérêt National privent les habitants de leurs droits à disposer de leur territoire, et ont pour but de générer de nombreux logements dont les bénéficiaires rejoindront les capitaux des grands groupes du BTP.

Ces situations anti-démocratiques, antisociales, ne servant que l'enrichissement des plus aisés sont intolérables et nécessitent une participation active aux luttes menées avec les collectifs de défense des territoires, une mobilisation permanente dans les instances et dans la rue au côté de nos collègues et de nos partenaires syndicaux.

Quand la stratégie de l'Etat relève de la provocation, nous devons affirmer notre opposition aux politiques d'austérité et porter haut et fort nos propositions de syndicat de lutte et de transformation sociale.

Un plan de développement de l'École en Seine Saint Denis.

C'est de la réflexion de nos militants qu'est née depuis plusieurs années la revendication d'un plan de développement pour l'École en Seine-Saint-Denis. Très vite rejoints sur cette revendication par les autres tendances, et ensuite par les autres organisations syndicales, nous imposons l'idée que l'École doit être considérée dans sa globalité, de sa mission didactique à sa mission sociale.

Cette conception de la place de l'École dans notre société porte l'idée de la mise en cohérence du développement du territoire avec le développement de tous les services publics de Santé, d'Education et de la fonction publique territoriale.

L'École doit avoir les moyens et les partenariats nécessaires à son fonctionnement. Exiger des enseignants, c'est aussi pour nous :

- Exiger des locaux pour qu'ils enseignent. Des salles de classe aux gymnases, piscines et stades, tous ont vocation à permettre la formation, le développement des jeunes de ce département ;
- Exiger des personnels de santé à l'école, mais aussi le développement des Centres Municipaux de Santé et des structures de soins ;
- Exiger des personnels chargés du suivi social et de la protection de l'enfance et de la jeunesse, pour que les difficultés croissantes des familles pèsent moins sur les possibilités de réussite des jeunes ;
- Exiger des personnels administratifs pour faciliter les démarches des familles et des professionnels et leur garantir d'accéder à leurs droits
- Exiger des personnels formateurs pour que dans chacun de ces corps professionnels, la formation initiale et continue soit assurée ;
- Exiger des investissements massifs de l'Etat sur le territoire de la Seine-Saint-Denis pour le développement cohérent du territoire et de ses services publics.

Il y a urgence à sortir de l'austérité pour relancer l'investissement public, permettre aux collectivités territoriales d'investir sans avoir recours à des Partenariats Public Privés qui endettent d'avantage la population, reconnaître la valeur des fonctionnaires en revalorisant leur rémunération à travers le dégel du point d'indice et leur garantissant leurs droits notamment en matière de mobilité et de formation.

Un syndicalisme de transformation sociale, de débat et de construction collective

Notre volonté de transformation sociale doit en permanence interroger nos combats antérieurs, permettre le temps de l'échange et de la réflexion pour porter des luttes construites avec le plus grand nombre. C'est bien ce parti pris de l'élaboration de nos revendications et de nos modalités d'action avec nos collègues, qui permettra de développer de nouvelles formes d'interventions et d'actions collectives.

Pour cela, nous défendons les moyens et les locaux des bourses du travail, où aux côtés de nos camarades des différents syndicats nationaux de la FSU et des retraités, nous travaillons à l'élaboration des interventions dans les commissions paritaires et des mobilisations.

En période de matraquage idéologique sur la prétendue inefficacité des syndicats, la tentation peut être grande de glissements vers le pôle réformiste. Les conquêtes sociales majeures, les droits nouveaux n'ont jamais été obtenus par ce type de syndicalisme qui n'a su qu'accompagner les politiques sociales les plus défavorables aux salarié-es en échange de contreparties mineures. En Seine-Saint-Denis, Unité et Action réaffirme son ancrage dans un syndicalisme revendicatif inscrit dans une perspective de transformation sociale.

Les militant-e-s ont fait le choix du travail collectif, et de la recherche permanente de l'unité sur des bases claires. Nous présentons une liste de candidats de plusieurs syndicats, implantés dans tout le département, et dont les expériences diverses constituent une richesse.

Nous vous appelons à voter pour Unité & Action 93.

Jonathan ALVES, SNEP

Karim BACHA, SNUIPP

Loumia BENSLIMANE, SNASUB

Didier BROCH, SNUIPP

Marc CHAMPESME, SNESUP

François CHELERS, SNUIPP

Danièle CLAYETTE, SFR

Catherine DA SILVA, SNUIPP

François DUKAN, SNES

Emilie GARCIA, SNUIPP

Fabienne GOUJU, SNUIPP

Emma GREINER, SNES

Christine JARRIGE, SNES

Erhan KADI, SNES

Marie KARAQUILLO, SNES

Alain KASSARDJIAN, SFR

Sandra KERREST, SNES

Stéphanie LIOTE, SNUIPP

Yann MAHIEUX, SNASUB

Caroline MARCHAND, SNUIPP

Adrien PARIS, EPA

Blandine PAULET, SNES

Marie-Hélène PLARD, SNUIPP

Hugues POIRIER, SNUPDEN

Hugo PONTAIS, SNEP

Valentin RIPP, SNUIPP

Rachel SCHNEIDER, SNUIPP

Grégory THUIZAT, SNES

Guy TRESALLET, SNUEP

Ecole émancipée et sympathisant-es

Pourquoi voter pour la liste « École Émancipée et sympathisant-es » ?

1. Pour renforcer la combativité de la section départementale

Pour enfin remporter des victoires face à Emmanuel Macron et à son gouvernement, le mouvement social a besoin de lutter résolument, et ce en s'appuyant sur les luttes locales. Contre les réformes du ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer ou dans les autres luttes pour la défense des services publics, les militant-es de l'École Émancipée sont fer de lance dans l'organisation des mouvements. Dans les Assemblées générales de grévistes, elles et ils contribuent à l'élargissement de ces mouvements tout en prenant en compte l'avis des collègues mobilisé-es.

2. Pour replacer la FSU au cœur du mouvement social

Dans un contexte de répression féroce contre tous les mouvements de contestation, notamment contre celui des gilets jaunes, le mouvement syndical doit s'efforcer de faire converger tou-tes celles et ceux qui veulent lutter contre les politiques néolibérales. La FSU doit mener une lutte acharnée contre tous les cas de répression policière orchestrée au sommet de l'État.

En Seine-Saint-Denis plus qu'ailleurs, la section départementale doit poursuivre son engagement en soutien aux migrants et sans papiers, notamment les jeunes scolarisés, en lien avec RESF. Elle a aussi la responsabilité de participer aux luttes féministes, lgbti, antiracistes, contre l'extrême-droite, entre autres, et d'y prendre toute sa place.

3. Pour développer la démocratie

Le fonctionnement de la section départementale souffre d'un manque d'activité démocratique (absence de réunions, pas de cadre d'échange collectif, cf notre critique au rapport d'activité). Les militant-es de l'ÉE souhaitent redynamiser la vie fédérale départementale et faire vivre le pluralisme au sein de cette section.

4. Ensemble, construisons un outil syndical de lutte !

Pour renforcer l'efficacité de l'outil syndical, les militant-es de l'École Émancipée militent au quotidien avec leurs collègues sur leur lieu de travail et les défendent vis-à-vis de leurs hiérarchies et de l'administration. Nous accompagnons nos collègues lors d'entretiens et défendons leurs droits et leurs intérêts aussi bien que la qualité des services publics pour les usagers dans toutes les instances.

Face à l'entreprise de démolition de la fonction publique et des retraites que le gouvernement de Macron veut mener à terme, nous avons besoin d'une réponse à la hauteur. C'est pourquoi nous souhaitons construire une équipe combative dotée d'une orientation à la mesure de la lutte des classes actuelle, aussi bien dans notre secteur qu'au niveau interprofessionnel, pour mettre un coup d'arrêt aux régressions sociales et gagner.

La section départementale pourrait occuper une place bien plus importante dans le quotidien de nos collègues. C'est possible en développant son rayonnement par la prise d'initiative qui rassemblent, en rencontrant les collectifs de travail, en nouant des liens avec les AG de luttes et les collectifs auto-organisés.

**Pour participer
à cette dynamique,
votez pour la liste**

**« École Émancipée
et sympathisant-es » !**

Contact : eefsu93@gmail.com

Ecole Emancipée

CORMIER Amandine SNES

ANDERE Raphaël SNES

GALLOT Fanny SNESUP

BESNARD Damien SNES

GILA Valérie SNUTER

BLOOMER-LUDWIG Riley SNES

GUICHARD Agnès SNUipp

BONNET Alexandre SNUipp

KOWNACKI Valérie SNUipp

BOROLI Vincent SNEP

KRUMEICH Lucie SNES

DEL TORCHIO Benoît SNES

LABARRE Séverine SNES

DRIEU Fleury SNUipp

LONGCHAL Clémence SNES

GENTNER Romain SNES

MARION Delphine SNUTER

GIROMINI Raphaël SNES

MIDY Charlotte SNES

LE COINTE Jordi SNES

PAVEZ Charlotte SNUipp

PATTIEU Sylvain SNESUP

SAGET Muriel SNUipp

PERRIER Régis SNUipp

TAILLEFER Camille SNES

RIVOIRE Julien SNESUP

TAOURIT Radija SNESUP

SOMOLINOS Luis SNUTEFI PôleEmploi

ZAFARI Sophie SNUipp

VIRY Stéphane SNPESPJJ

Emancipation

Pour stopper Macron et imposer des alternatives, impulser et fédérer les luttes

Il faut rompre avec les politiques au service du capitalisme : baisse du «coût du travail», reculs sociaux, autoritarisme, guerres, destruction des équilibres écologiques. Avec les suppressions d'emplois, attaques contre les statuts et les garanties collectives, les libertés fondamentales. Et dans l'Ecole : contre-réforme des lycées et du baccalauréat, parcours sup, loi Blanquer...

Mais cette politique est massivement rejetée, comme l'ont montré la mobilisation des personnels contre les réformes et la loi Blanquer, qui a culminé lors de la grève des examens et aussi les «gilets jaunes», qui ont attaqué frontalement la politique de Macron ainsi que le recul partiel à Notre-Dame-des-Landes... mais même rejeté, Macron continue à imposer ses diktats.

Dans l'immédiat : combattre cette politique

L'urgence est de caractériser clairement et de combattre cette politique :

1) retrait ou abrogation de toutes les contre-réformes anti-sociales : celles sur les lycées (général et professionnels) et le bac, le recrutement et la formation des personnels, la loi «pour l'école de la confiance», loi «anti-casseurs», sur la Fonction publique et les retraites...

2) pour une plateforme revendicative unifiante :

- **création de tous les postes statutaires nécessaires**
- **salaires** : fin du gel du point d'indice et rattrapage des pertes, indexation sur l'inflation, réduction des inégalités salariales (augmentation uniforme de 300 euros et SMIC à 1500 euros nets).
- **combattre la précarité et sa généralisation** : aucun licenciement, arrêt du recrutement hors statut, titularisation immédiate de toutEs les précaires sans condition de concours ni de nationalité... et donc pas touche au statut général de la Fonction Publique !
- **droits des personnels** : les méthodes de management et l'autoritarisme s'aggravent : saccage des instances paritaires, intimidations, menaces et/ou sanctions disciplinaires... opposons-y la solidarité collective, la suppression des dispositifs d'individualisation, la liberté d'expression des personnels et usagers.
- **retour à la retraite à 60 ans (55 pour le 1er degré)** avec 37,5 annuités et 75% du dernier salaire et bien sûr retrait du projet Delevoye à points

Urgence pour les libertés !

Ce qui se passe depuis plusieurs mois est inouï : milliers d'interpellations, centaines de personnes mutilées ou blessées par la police, poursuites judiciaires contre toute protestation, manifestations empêchées et attaquées (et bientôt interdites ?!) comme le 1er Mai à Paris... les droits les plus élémentaires de manifester et de revendiquer sont en danger.

La réponse du mouvement ouvrier et démocratique se doit d'être elle aussi sans précédent :

- construction d'un front large, de collectifs unitaires à tous les niveaux
- informer et organiser un soutien CONCRET aux victimes de la répression d'Etat, et se défendre face à l'extrême-droite.

Une perspective anticapitaliste, dans l'école comme dans la société

C'est pourquoi le syndicalisme doit ouvrir la perspective d'une autre société :

- **mettre en cause la propriété capitaliste des moyens de production et d'échange** : expropriation des grands groupes industriels et bancaires, rupture avec les institutions au service de ce système (FMI, Union Européenne, 5e République)...
- **un projet scolaire émancipateur** : cela implique des moyens suffisants (limitation des effectifs par classe), la liberté pédagogique, former des esprits libres et critiques avec une logique de coopération et non de compétition ou d'exploitation précoce (Service national universel, apprentissage). Et donc une éducation vraiment gratuite y compris dans le Supérieur, un enseignement polyvalent et polytechnique de la maternelle à l'université, sans tri social ni orientation précoce. Avec bien sûr la nationalisation laïque de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat.
- **solidarité internationale** : touTEs les travailleurEs ont les mêmes intérêts par-delà les frontières. Soutenir les peuples en lutte pour leur liberté (Palestine, Syrie, Kurdistan...) ; agir pour l'annulation de la dette des pays dominés ; combattre l'impérialisme français et sa politique : néo-colonialisme, Françafrique... sont des devoirs élémentaires.
- **l'égalité des droits, face au racisme d'Etat et aux discriminations** : stop à la chasse aux migrantEs et à la xénophobie qui oppose les travailleurs entre eux ! Pour y faire face, agissons pour l'égalité des droits FrançaisEs/immigréEs, la régularisation de touTEs les sans-papiers...et l'abrogation des lois xénophobes (loi Collomb).

- **écologie** : les bases même de la vie qui sont menacées par le profit capitaliste. Outre des mesures immédiates (sortie du nucléaire, préservation des espaces «naturels»...), il est urgent d'opérer un changement économique global pour y mettre un terme.
- **les mobilisations féministes et LGBT** qui se développent posent la question de l'égalité des droits dans tous les domaines, y compris dans la vie quotidienne marquée par la précarité et les inégalités salariales, et de l'abrogation de toutes les lois qui s'y opposent.

Transformer le syndicalisme pour le renforcer !

Organiser ces combats nécessaires, la direction UA la FSU 93 s'y refuse. Raison de plus pour que les personnels **se réapproprient leurs syndicats** :

- dans la perspective de l'unification syndicale dans une confédération unique, sur la base de la lutte de classe et de la démocratie syndicale : pluralisme et droit de tendance ; comptes-rendus des instances et débats ; favoriser l'expression des fractions les plus dominées du salariat comme les précaires, femmes et immigréEs, les jeunes....
- dans les luttes : assez des «journées d'action» sans perspective ! Construisons un vrai rapport de forces : par la grève et sa généralisation, l'unité public-privé, y compris en allant jusqu'au blocage du pays.
- au quotidien : organiser la solidarité, informer et soutenir les mobilisations locales, faire vivre les sections syndicales de base.

Les personnels ont montré récemment dans divers endroits la voie à suivre pour gagner sur les revendications : actions de refus, grèves locales, AG parfois massives...

- information et mobilisation sur les dangers des mesures programmées
- plateformes demandant clairement le retrait des contre-réformes et y opposant des revendications unifiantes, tout en construisant des convergences avec d'autres luttes (gilets jaunes par exemple).
- mobilisation à partir de la base, pour contrôler et coordonner leurs luttes, en se dotant d'AG et de collectifs jusqu'au niveau national (coordination nationale)... sans opposition avec les nécessaires initiatives syndicales nationales.

C'est ainsi qu'on peut construire le rapport de forces nécessaire face aux prochaines agressions gouvernementales.

***Pour une FSU qui relève la tête,
qui contribue à une riposte
unitaire à la hauteur***

VOTEZ ÉMANCIPATION

Contact : er@emancipation.fr 06.20.55.57.61
Pour en savoir plus : www.emancipation.fr

ALOSSI Rajaa SNES

BELIN Henri SNES

BOISSET Jean-Jacques SNES

CHARLOTTE Tania SNES

CITTANOVA Denis SNES

CORREA Kevin SNES

D'HERMIES Suzanne SNES

DAVID Martine SNES

ESCALIE Olivier SNES

FOURTINE Henri SNASUB

GERHARDS Clara SNES

GILLET Pierre SNES

GRUPPER Catherine SNES

LEROU Sandrine SNES

LEVANNIER Pierre SNES

MARRIL Claude SNPES

MUXONAT Noël SNES

NDIAYE Moussa SNES

PETIT Isabelle SNUEP

TESSERAU Lisa SNES

VINAY Olivier SNES

ZERROUK Linda SNES

PARTICIPER A DES NEGOCIATIONS SPECIFIQUES AUX ENSEIGNANTS SUR LES RETRAITES OU DEMANDER LE MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS ET CONSTRUIRE L'ACTION UNITAIRE POUR LE RETRAIT DES REFORMES BLANQUER, ET DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES ?

Aider à l'unité des enseignants pour faire céder Blanquer :

Les professeurs des lycées se sont mobilisés contre la réforme du lycée et du baccalauréat, et contre Parcoursup.

Des assemblées générales d'enseignants se sont réunies et ont décidé dans l'unité de se rassembler afin d'exiger l'abrogation de ces réformes.

Des grèves ont été décidées dans certains établissements, des manifestations ont eu lieu, parfois avec les lycéens.

La réforme du lycée, c'est la disparition d'options et de spécialités, ce qui ne peut que conduire à la suppression de milliers de postes.

Cette réforme crée un nombre quasiment infini de parcours possibles et rend par conséquent impossible leur évaluation sous forme d'épreuves nationales à la fin de la classe de terminale.

Elle sert donc à développer le contrôle continu, à détruire le baccalauréat national, le même pour tous.

Elle accroît ainsi les inégalités entre les élèves et interdit aux bacheliers de s'inscrire dans la filière universitaire de leur choix, avec Parcoursup.

Les professeurs des écoles se mobilisent depuis des mois contre la loi Blanquer, parfois dans le cadre d'assemblées générales unitaires élisant leurs délégués d'école avec leurs organisations syndicales.

Cette forte mobilisation a permis d'obtenir le retrait du projet de mise en place des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF).

Mais les problèmes posés par cette loi restent entiers : enseignants confrontés au pilotage de leurs pratiques pédagogiques, à leur mise en concurrence ainsi qu'à celle de leurs établissements, réduction de leur droit d'expression ; possibilité d'accueillir les enfants de 2 à 6 ans dans des jardins d'éveil sans personnel enseignant, première étape vers la disparition de l'école maternelle.

Dans une même logique de territorialisation de l'école que les EPSF, le gouvernement veut développer les cités éducatives (dispositifs allant de la crèche au secondaire, mobilisant « tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire », où les projets éducatifs seront définis par les élus locaux et pourront être financés ar

des entreprises privées). Une même structure permettra la mutualisation des moyens humains et matériels, ce qui remettra en cause la mutation et la rémunération des enseignants, leurs missions d'enseignement, leurs obligations réglementaires de service. Tout ceci vise à l'éclatement de leur statut.

Ces réformes, les personnels n'en veulent pas. Tout comme ils ne veulent pas des contre-réformes que mène le gouvernement Macron, en application des directives de l'Union Européenne.

Retraites : obtenir le retrait du projet du gouvernement

En juillet, le gouvernement a présenté son projet de réforme des retraites. Il prévoit :

- la suppression du régime général et des 42 régimes de retraites existants, dont le code des pensions civiles et militaires, pour un régime de retraites universel par points
- l'individualisation des droits et la destruction des systèmes de solidarité (attaque de la majoration de la durée d'assurance pour enfants et des pensions de réversion, fin de la majoration du montant de la pension des salariés ayant 3 enfants ; ...).
- le calcul de la retraite de tous les salariés sur l'ensemble de la carrière.

Dans un communiqué, la FSU note qu'elle « prend acte de l'affirmation du Ministre d'ouvrir les discussions annoncées par le Président de la République concernant la revalorisation des enseignants.e.s, en lien avec la future réforme des retraites, à partir de la rentrée. La FSU s'engagera dans ces discussions et demande des mesures de valorisation salariale passant également par des améliorations de carrière et des discussions spécifiques sur la réforme des retraites qui risque d'être particulièrement pénalisante pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. »

« La réforme des retraites sera particulièrement pénalisante ? » Oui ! Les calculs faits par la FSU montrent qu'elle aboutirait à une diminution mensuelle de plus de 800€ de la pension d'un PE !

Pas étonnant que Macron propose des «discussions spécifiques» pour les enseignants. Il escompte diviser, mettre les enseignants à l'écart des autres salariés, éviter un mouvement d'ensemble des salariés du public et du privé, et réussir à faire passer une réforme permettant de ponctionner des dizaines de milliards d'euros sur les retraites y compris sur celles des enseignants.

Se proposer comme partenaire du ministre pour discuter de la mise en place de la réforme ne peut conduire qu'à un grave affaiblissement du syndicat et des droits des personnels.

Le ministère propose des comités de suivi des réformes. Comme son nom l'indique, ces comités visent à l'application et au suivi de ces réformes.

Est-il possible que les représentants de la FSU participent à la réunion de ces comités ?

La FSU doit demander le maintien du code des pensions et le retrait du projet Macron et des réformes Blanquer et, au lieu de cautionner des simulacres de discussion, engager l'action.

C'est la seule voie syndicale efficace pour faire reculer le gouvernement.

BODIN Martine SNES

ROUX Laurent SNES

LEFEBVRE Michel SNES

AGEORGES Lise SNES

CHASTRUSSE Corinne SNES

ESKENAZI Line SNES

BROVELLI Stéphane SNES

AUGER Joëlle SNES

JARRY Lola SNES

FUK CHUN WING Jonathan SNES

Solutions de financement⁽¹⁾



LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION

UN COUP DE POUCE POUR LA RENTRÉE ?

Vous pouvez compter sur nous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit Mutuel
Enseignant

Essonne

cme91@creditmutuel.fr
01 60 89 78 99

Melun

06451@creditmutuel.fr
01 64 89 75 44

Versailles

06492@creditmutuel.fr
01 30 70 30 65

Antony

06113@creditmutuel.fr
01 45 36 19 57

Paris Quartier Latin

06500@creditmutuel.fr
01 53 35 44 68

Paris La Défense

06018@creditmutuel.fr
01 41 16 16 86

Créteil

06033@creditmutuel.fr
01 49 08 51 39

Paris Haussmann

06032@creditmutuel.fr
01 53 35 44 40

Bobigny

06139@creditmutuel.fr
01 43 62 18 58

Aubergenville

06492@creditmutuel.fr
01 30 91 20 77

Serris

0645101@creditmutuel.fr
01 60 24 46 82

Cergy

cme95@creditmutuel.fr
01 30 17 43 75

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.